

Foire aux questions

Pianos publics du Plateau-Mont-Royal

Cette FAQ concerne seulement les résidents du Plateau.

Contactez votre ville ou arrondissement si vous souhaitez implanter ce projet

Comment vous est venue l'idée des pianos publics ?

Le projet initial s'intitule « [Play me l'm yours](#) ». Depuis 2012, Le Plateau s'en est inspiré et l'a adapté à notre réalité, ainsi qu'aux orientations de nos partenaires. Depuis, de nombreux arrondissements ont emboité le pas.

Qui sont vos partenaires dans ce projet ?

Les partenaires du projet sont des regroupements de citoyens, des sociétés de développement commercial, des organismes œuvrant dans le domaine de la musique, des chorales, etc. Ils ont la responsabilité du piano installé sur leur territoire.

Comment sont choisis les artistes qui peignent les pianos ?

Les artistes peintres des pianos sont des artistes reconnus pour leurs talents. Ils sont choisis par les partenaires qui ont la responsabilité du piano installé sur leur territoire.

Que faites-vous lorsqu'il pleut ?

Lorsque de la pluie est prévue à l'avance, nous conservons la bâche qui les protègent de l'eau. Les pianos ne sont donc pas disponibles. Si les pianos sont déjà ouverts et qu'une pluie soudaine commence à tomber, nous demandons aux passants de remettre la bâche qui est toujours à l'arrière sur le piano. Une protection est mise sur le haut du piano afin d'éviter que de l'eau ne s'infilte.

J'aimerais prendre part au projet en donnant un piano. Comment faire?

Vous pouvez donner votre piano en écrivant directement à l'adresse courriel suivante : evenementspublics.pmr@ville.montreal.qc.ca. Par la suite, une personne vous contactera afin d'aller vérifier la qualité sonore de votre piano. Comme les pianos doivent être installés à l'extérieur et qu'ils seront soumis aux aléas de la température et aux talents de divers pianistes, nous devons nous assurer de l'endurance des pianos. Par la suite, si votre piano est retenu, le déménagement, à nos frais, sera organisé avec vous.

J'aimerais réserver un piano du Plateau pour une prestation, un tournage

un événement. Comment faire? Les pianos sont offerts prioritairement aux passants afin qu'ils puissent jouer et animer l'espace public. Les événements doivent être approuvés, au préalable. Communiquez par courriel à l'adresse suivante : evenementspublics.pmr@ville.montreal.qc.ca. Les pianos peuvent être réservés pour une période ne dépassant pas deux heures durant les heures d'ouverture du piano soit de 10h à 20 h. En dehors de ces heures, des frais seront chargés aux utilisateurs.

Est-ce que je peux installer un piano sur ma rue, dans ma ruelle, dans l'espace public ?

Pour installer un piano dans l'espace public vous devez faire une demande d'événement à l'adresse ville.montreal.qc.ca/plateau/evenements.